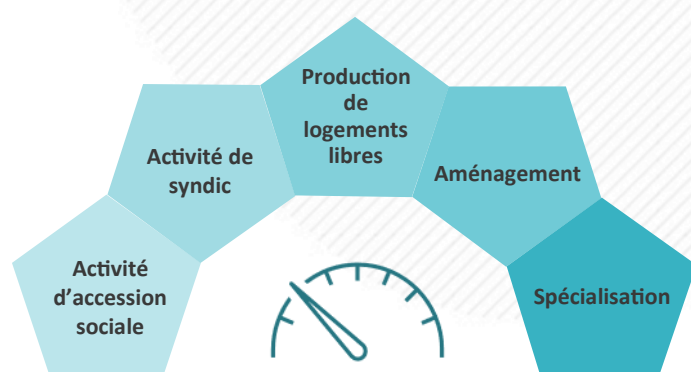


## Saisissez le potentiel de vos territoires en activant le levier de la diversification



### L'organisme HLM : un statut d'opérateur global

Plus que jamais acteurs de territoires dont les besoins habitat sont pluriels et parfois interstitiels, les organismes HLM doivent **réinterroger leur positionnement d'acteur de l'habitat sur la chaîne de valeur, le périmètre de leur activité, et parfois se diversifier**. Cette diversification repose sur le passage d'une position de gestionnaire de logement social à celle de **fédérateur** d'un ensemble de solutions pour l'habitat social (opérations immobilières mixtes, les activités nouvelles et complémentaires, telles que l'accession sociale, le syndic, la mise en place de foyers et pensions de famille, le déploiement des logements des seniors, la foncière, l'aménagement, les interventions en centre-ancien, etc.), imposant une **démarche structurée** et un **changement culturel fort**.



### Choisissez votre diversification

### Les moteurs de la diversification

Les opérateurs du logement social évoluent dans un environnement mouvant, soumis à l'évolution **du cadre réglementaire** (loi ELAN, RLS, RE2020, etc.) et des **attentes politiques désireuses de s'appuyer sur les organismes pour répondre aux enjeux sociétaux** actuels tels que le vieillissement ou la paupérisation.

Ce contexte renforce leurs prérogatives et les amène indubitablement à trouver de nouvelles ressources, notamment pour consolider leur modèle et pourvoir leur cœur de métier : **la production et la gestion de logement social**.

### Grâce à la diversification, votre organisme :



Renforcera ses positions sur les territoires en répondant de manière plus large à la diversité des besoins en lien étroit avec les collectivités



Renforcera son modèle économique (sous réserve de bien évaluer l'opportunité préalablement), afin de consolider votre développement



Pourra créer de la valeur sur les territoires en s'appuyant sur les ressources déjà présentes au sein de l'organisation, dans une logique de renforcement de la performance de l'organisme

**Nous vous accompagnons dans la définition et le pilotage des risques et impacts sur la stratégie et l'organisation pour entreprendre un développement cohérent, réaliste et maîtrisé.**



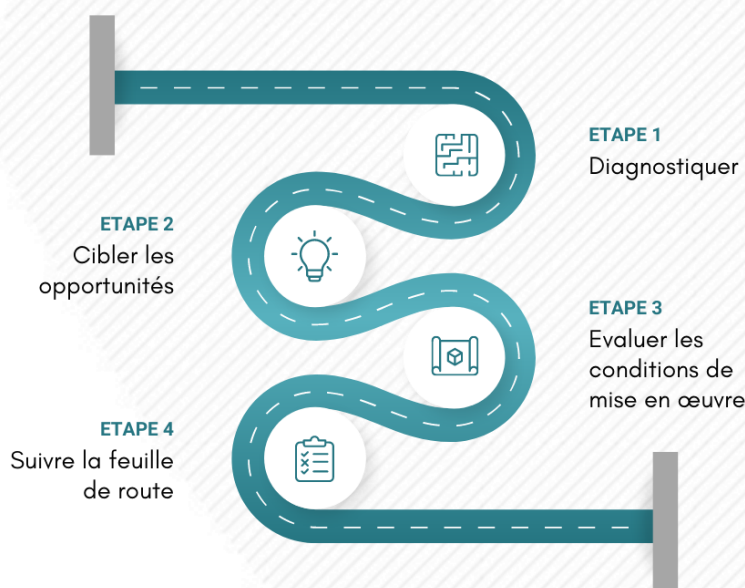
## LES FONDAMENTAUX

Les fondamentaux pour engager une démarche de diversification sont : des ressources humaines établies, une assise financière confortable, un cadre juridique et de gouvernance opportun.

C'est pourquoi, notre approche s'articule en deux temps :

- 1** **Evaluer et détecter le réel potentiel** de diversification et les risques qu'il comporte, permettant de décider de l'orientation du projet.
- 2** Inscrire la diversification dans la stratégie d'entreprise pour **doter votre projet de ressources et le mettre en œuvre** dans sa dimension juridique, financière et organisationnelle.

Cette approche transparente vous permettra de réellement piloter votre démarche en faisant des choix éclairés.



## Ils nous ont accordé leur confiance

- Côte d'Azur Habitat** : projet stratégique de diversification et création d'une activité de syndic
- Horizon Habitat, Cristal Habitat** : création d'un OFS
- 1001 Vies Habitat** : accompagnement à la construction d'une stratégie de services seniors
- Enéal** : accompagnement à la structuration d'une activité médico-sociale



## Nous sommes à votre écoute et disponibles pour échanger



**Tristan CANAT**

Expert stratégie d'entreprise  
06 72 89 06 47  
t.canat@aatiko.fr



**Nicolas MER**

Expert organisation  
07 63 88 15 39  
n.mer@aatiko.fr



**Léa BROCHET**

Référente création  
06 07 87 77 14  
l.brochet@aatiko.fr

« Un collectif en confiance et solidaire, qui valorise et développe chacun d'entre nous »



[www.aatiko.fr](http://www.aatiko.fr)

Retrouvez toute notre actualité sur LinkedIn :

